
Code d'UC
4291-001

**Classification
des
employeurs**

**Installation, entretien et réparation asc./esc. mécan. -
Modification/2007**

Statut

Obligatoire aux termes de l'annexe 1

Portée

Les activités commerciales consistent en la fabrication, la vente et l'installation d'appareils de transport et d'élévation de personnes, comme des appareils élévateurs et des escaliers mécaniques. Cette catégorie inclut l'assemblage et l'installation sur site.

Est aussi incluse la fabrication et l'installation de l'intérieur des appareils élévateurs. Sont inclus les produits suivants :

- les appareils élévateurs de chantiers de construction;
- les ascenseurs et appareils élévateurs résidentiels;
- les trottoirs roulants;
- les remontées mécaniques.

Sont aussi inclus l'entretien, la modification et la réparation de tout élément dont la fabrication relève du groupe de taux 406, que ces activités soient exercées par le fabricant ou à la demande.

Renvoi

D-406-01, Fabrication d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques et de pièces
D-411-01, Machinerie de construction et d'extraction minière
D-411-02, Instruments aratoires
G-707-05, Contrats d'entretien/réparation de machines industrielles